



TEC™ 564

Colle murale pour toile de verre à peindre

AVANTAGES

- Faible consommation
- Thixotrope : se fluidifie au brassage ou à l'étalement
- Ne coule pas
- Facile à appliquer (rouleau ou spatule)
- Offre une bonne adhérence – Fort pouvoir piégeant
- Bonne glisse : positionnement facile du revêtement
- Film sec transparent
- Traitée anticryptogamique (anti-moisissures)
- Sans solvant

UTILISATION

Pour revêtements muraux:

- Toiles de verre à peindre
- Revêtements muraux sur supports papier

En cas de doute concernant les applications possibles, veuillez prendre contact au préalable avec notre service d'assistance technique

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Aspect	Dispersion aqueuse de résine synthétique
Consommation* :	150 à 250 gr/m ² *
Délai de séchage* :	0 à 5 min*.
Température minimale d'emploi	De + 10°C à +30°C
Conservation	12 mois en emballage d'origine intact dans un local tempéré – Craint le gel
Conditionnement	Seaux plastiques de 17 kg et 4kg
Fiche de données de sécurité	Disponible sur demande.
Temps ouvert* :	20 à 30 min environ

* Les valeurs susmentionnées ont été établies en laboratoire et doivent être considérées comme indicatives compte tenu des variations possibles des conditions d'application (absorption du support, température, hygrométrie...).

** Le temps de gommage varie en fonction de la quantité de colle appliquée suivant le type de revêtements (perméable, épais, rigide, nerveux), des conditions climatiques du local et de la porosité du support

PRÉPARATION DES SURFACES.

- Le support (*dénommé également fond ou support*) doit être sain, stable, plan et lisse, sec en permanence, non soumis à des risques d'exposition à l'humidité par projection d'eau ou par remontées capillaires. Il devra être parfaitement dépoussiéré et dégraissé, résistant à la traction et non-fissuré.
- Le support doit être conforme aux normes et textes en vigueur (DTU, CPT et guides) .Prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.
- Les supports auront préalablement été traités et préparés. Il convient :
 - De purger le support et d'éliminer les anciens papiers peints et revêtements muraux
 - De dépolir les anciennes couches de peinture soit par un lessivage alcalin (rincer et laisser sécher) ; soit par ponçage, puis dépoussiérage
 - D'éliminer toute substance susceptible de nuire à l'adhérence (salissures, contaminations chimiques ou biologiques)
 - De supprimer les écritures effectuées sur le support (les coups de crayon, les traits de niveaux, graffiti etc...)
 - De reboucher les trous et fissures avec un produit approprié.
 - De primariser au préalable les supports très absorbants avec le primaire TEC™ 044/2 ou TEC™ 049.
 - D'appliquer si nécessaire une impression maigre de couleur blanche pour uniformiser la couche de fond.Cette application évitera ainsi de laisser apparaître d'éventuelles disparités de fond.
Attention : ne pas utiliser des impressions riches, susceptibles de bloquer les fonds
- Laisser parfaitement sécher les supports avant de commencer la pose de revêtement mural

Respecter les fiches techniques des différents produits de préparation des supports

CONDITIONS D'UTILISATION

Températures à respecter lors de l'utilisation	L'application ne doit pas être effectuée par temps de gel ou de forte chaleur La température ambiante (<i>idéale</i>) doit être comprise entre + 15 et + 25°C
Température minimale d'emploi	Les températures du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à + 10°C.
Hygrométrie maximale admise	L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau support (<i>point de rosée</i>).

APPLICATION

Nota: La colle prête à l'emploi doit toujours être préalablement homogénéisée dans le seau avant d'être appliquée sur un support.
Bien refermer le récipient après usage.

1. Implantation et découpe des lés

- Déterminer l'implantation des lés
- Positionner le premier lé en partant d'un angle, puis tracer sur le support une ligne verticale au fil aplomb, moins large que le lé d'environ 3 cm
- Numéroté discrètement le mur, afin de faciliter le repérage ultérieur
- Couper les lés en suivant la hauteur des murs. Ajouter 5 cm environ pour chacun des arasements sous plafond et au ras des plinthes.
- Marquer et classer les têtes de lé dans l'ordre de coupe
- Les stocker à plat ou les enrouler

2. Pose des lés

- Procéder par simple encollage à une application suffisante et régulière, du support correspondant à la surface du premier lé. Application de la colle à l'aide d'une spatule à denture A4 ou A5 (spatules TKB) en travaillant du bas vers le haut ; ou à l'aide d'un rouleau type anti-goutte à mèches moyennes (12 mm)
Nota : Ne pas faire chevaucher 2 films de colle à la reprise d'encollage
- Respecter un court temps de gommage 0 à 5 minutes, et notamment dans le cadre d'une pose difficile.
- Après avoir respecté le temps de gommage, afficher le premier lé en respectant la ligne d'aplomb matérialisée sur le support
- Maroufler soigneusement le revêtement à l'aide d'une spatule à maroufler, ou d'un rouleau marouffleur, en agissant du haut vers le bas et du milieu vers les bords extérieur. Cette opération nécessaire permettra de chasser l'air emprisonné sous le revêtement, d'écraser les sillons de colle et d'assurer le bon transfert de la colle sur l'envers du revêtement. Le marouflage devra intéresser toute la surface du revêtement. Au cours de cette opération, veiller à ne pas faire ressortir la colle par les joints.
- Terminer la pose du premier lé par l'arasement au niveau du plafond, des plinthes et de tous les éléments verticaux attenants. Utiliser un cutter équipé d'une lame fine.
- Vérifier régulièrement l'usure de la lame et remplacée celle-ci aussi souvent que nécessaire.
- Poursuivre l'application des autres lés en respectant les consignes de pose du fabricant (lé dans le même sens, ou inversé ; pose des lés bord à bord ou par recouvrement)
- Nettoyage des outils et taches fraîches à l'eau claire.

Remarque : n'encoller que la surface pouvant être recouverte pendant le temps de travail.

Tenir compte des conditions climatiques du local.

En cours de travaux, vérifier régulièrement l'usure de la denture des spatules, et changer celle-ci aussi souvent que nécessaire pour le respect de la prescription.

Recommandation :

Tous les travaux devront être exécutés conformément aux DTU, CPT, règles professionnelles, etc. en vigueur, selon les fiches techniques respectives de nos produits, tout en respectant les directives de pose du fabricant de revêtement, recommandées au travers de guide de mise en œuvre, fiches techniques et autres documents

www.tecspecialty.com/europe



H.B. Fuller Adhesives France SAS – 56, rue du Général de Gaulle – 67250 Surbourg - France

IMPORTANT : les informations, spécifications, procédures et recommandations fournies (ci-après « informations ») se fondent sur notre expérience et nous pensons qu'elles sont exactes. Aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni au fait que l'utilisation du produit pourrait éviter des pertes ou des dommages ou obtenir les résultats souhaités. Seul l'acheteur est responsable de tester et de déterminer l'adéquation de tout produit pour l'usage prévu. Les essais devraient être répétés dans le cas d'un quelconque changement des matériaux ou des conditions. Aucun employé, distributeur ou agent n'est habilité à modifier ces faits et proposer une garantie de performance.

NOTE À L'UTILISATEUR : en commandant/recevant le produit vous acceptez les **termes généraux et conditions générales de vente d'H.B. Fuller applicables dans la région. Veuillez demander une copie si vous ne l'avez pas reçue.** Ces termes et conditions contiennent des clauses de non responsabilité de garanties implicites (y compris mais non limitées à des garanties de non responsabilité de bonnes conditions pour une utilisation particulière) et des limites de responsabilités. Tous les autres termes sont rejetés. Dans tous les cas, la **responsabilité globale d'H.B. Fuller** pour toute contestation ou série de contestations correspondantes pouvant résulter dans le contrat, le préjudice (y compris la négligence), la violation des obligations contractuelles, la fausse déclaration, la responsabilité stricte ou autre est limitée au remplacement des produits concernés ou au remboursement du prix d'achat pour les produits concernés. H.B. Fuller n'est pas responsable des pertes de profits, baisses de marges, pertes de contrats, pertes d'affaires, de la défection de clients ou de toute perte indirecte ou consécutive résultant ou en rapport avec la fourniture de produits.

Rien, sous quelque terme que ce soit, n'agira pour exclure ou limiter une quelconque responsabilité pour fraude d'H.B. Fuller, négligence grave ou pour la mort ou blessure personnelle résultant de négligence ou par violation d'un quelconque terme obligatoire implicite.